

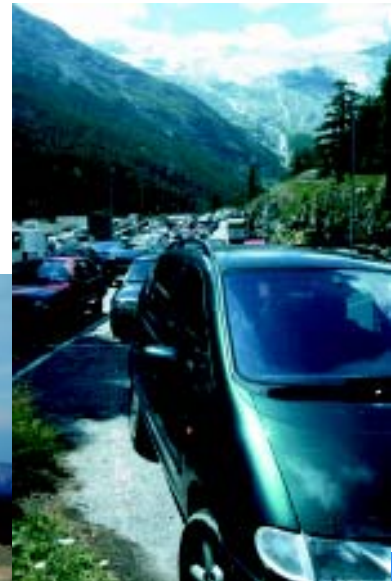


Allianz in den Alpen
Alliance dans les Alpes
Alleanza nelle Alpi
Povezanost v Alpah

INFO

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Suisse
Slovénie

Réseau de communes „Alliance dans les Alpes“



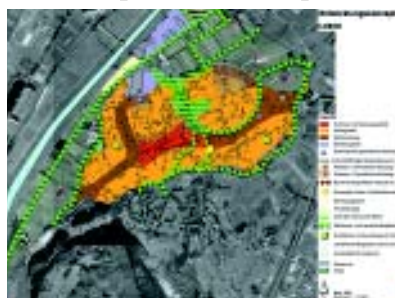
Vivre



dans



l'espace alpin



Editorial



Le président à Brandberg (A)

Le rapport sur les 5 ans d'activité du réseau vient de paraître. Le site Internet a été remanié. Nous souhaitons profiter pleinement de cet INFO pour mettre en œuvre notre concept de communication (direction du groupe de travail : Jöri Schwärzel Klingenstein).

Dans ce premier INFO de l'Année de la montagne, nous aimerions rappeler l'importance de la Convention alpine, qui guide toutes nos activités. L'article de Gudrun Streicher traite de la Convention alpine dans son ensemble et celui d'Andreas Götz fait le point sur la ratification de ses protocoles d'application.

Par ailleurs, le présent INFO comprend naturellement des comptes rendus sur la vie de notre association. Un retour sur la conférence de printemps dans la partie occidentale de l'Autriche suit un aperçu du programme de l'Assemblée annuelle de Salquenen en Valais (CH), à la frontière entre les régions francophone et germanophone de Suisse.

Les comptes rendus des pays et des communes ainsi que la présentation des nouveaux membres constitueront des rubriques permanentes dans cet INFO nouvelle formule. Cette année, nous allons organiser à nouveau le concours „Commune de l'avenir“ qui a rencontré un grand succès l'année passée.

J'adresse un cordial remerciement au gouvernement de la Principauté du Liechtenstein, qui a ratifié les protocoles de la Convention alpine et je demande instamment aux autres gouvernements d'en faire de même le plus rapidement possible. Ils renforceront ainsi les bases qui nous permettent de construire un avenir durable dans l'espace alpin.

*Rainer Siegele,
1^{er} président*

Sommaire

Editorial	Siegele Rainer	2
La Convention alpine – qu'est-ce que c'est ?	Streicher Gudrun	3
Le point sur la ratification des protocoles d'application de la Convention alpine	Götz Andreas	4
Les communes alpines évaluent leur durabilité	Götz Andreas	4+5
Conférence du printemps 2002	Rédaction	5+6
Assemblée annuelle 2002	Rédaction	6
De nos communes membres :		
Italie	Zambon Antonio, Pellegrini Alessandro	6-8
Autriche	Rédaction	8
Suisse	Rédaction, Forster Stefan	8-10
Slovénie	Communes de Bohinj et de Kobarid	10+11
Allemagne	Rédaction	11
Nouveau site Internet	Rédaction	12

La Convention alpine – qu'est-ce que c'est ?



Alpenkonvention Convention alpine Convezione delle Alpi Alpska konvencija

Les Alpes constituent le plus grand espace naturel et culturel d'Europe centrale.

Elles modèlent le paysage de huit Etats et déterminent l'existence de leurs habitants. Elles attirent aussi les vacanciers du monde entier. Des extrêmes climatiques et topographiques – seul moins d'un quart de l'espace alpin peut être colonisé durablement par l'homme – en font cependant un écosystème particulièrement sensible et un espace de vie menacé.

Les problèmes environnementaux - tourisme de masse, trafic immodéré, catastrophes naturelles - peuvent constituer rapidement une menace pour notre existence. A cela s'ajoutent les effets négatifs du changement structurel qui s'opère dans de larges secteurs de l'espace alpin et qui s'exprime dans le déclin de l'agriculture de montagne et dans l'appauvrissement des infrastructures (par ex. magasins de village, offices postaux, postes de gendarmerie, etc.). Dans ce contexte, la „Convention sur la protection des Alpes (Convention alpine)“ initiée notamment par la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) et adoptée en 1991, représente un espoir pour cet espace de vie habité par 13 millions de personnes environ en Europe.

Cette convention est un traité international conclu entre l'Allemagne, la France, l'Italie, le Liechtenstein, Monaco, l'Autriche, la Suisse, la Slovénie et l'Union européenne. Son domaine d'application est une surface de 190'912 km² comprenant 43 régions et 5'934 communes. L'objectif fondamental de ce traité engageant toutes ses parties contractantes est la préservation et le développement durable des Alpes. La Convention alpine concerne l'ensemble des Alpes et tient compte des exigences écologiques comme des intérêts économiques. La reconnaissance que l'espace alpin est un espace naturel, culturel, économique et récréatif, et donc un espace de vie, est à la base de la Convention. Reprocher à la Convention alpine de vouloir mettre les montagnes sous cloche est donc totalement infondé. Il s'agit bien plutôt de préserver l'espace de vie alpin pour les hommes et les femmes, les animaux et les plantes qui y vivent en étroite symbiose et d'améliorer la qualité de cet espace en divers endroits.

La philosophie et les règles de ce traité sont définies dans une convention cadre ratifiée par toutes les parties contractantes. Des étapes concrètes, des possibilités d'action et de développement ainsi que des mesures de protection sont définies dans les



Les Alpes, un espace de vie : de la haute montagne ...

protocoles d'application. Pour savoir où en est la ratification des protocoles, lire l'article d'Andreas Götz en page 4.

La Convention alpine avec ses objectifs constitue une „terre inconnue“. Elle comprend un ensemble d'accords qui constituent autant d'étapes essentielles pour dépasser la pensée sectorielle et vaincre l'esprit de clocher au niveau politique et fournissent par ailleurs une réponse aux problèmes de sur- et de sous-exploitation toujours croissants dans l'espace alpin. Les objectifs et les mesures de la Convention alpine, définis en commun, doivent être défendus et mis en œuvre sans relâche à tous les niveaux, de l'échelon européen à l'échelon local. Le réseau de communes donne vie à la Convention alpine, comme le montrent tous les projets de mise en œuvre initiés par les 138 communes membres.

Gudrun Streicher



... à la plaine.

Le point sur la ratification des protocoles d'application de la Convention alpine

En cette Année internationale de la montagne de l'ONU, les neuf protocoles d'application de la Convention alpine rédigés jusqu'ici devraient si possible être enfin ratifiés par toutes les parties contractantes de la Convention alpine.

Ces protocoles portent sur les thèmes suivants : aménagement du territoire et développement durable, protection de la nature et entretien des paysages, agriculture de montagne, forêts de montagne, tourisme, énergie, protection des sols, transports et règlement des litiges.

En Suisse et en Italie, on constate une certaine opposition aux protocoles de la Convention alpine. Certains milieux présentent la Convention alpine comme un ensemble de mesures de protection importunes ayant pour but de mettre les régions de montagne sous cloche. Au Liechtenstein, le Parlement a déjà décidé le 18.04.2002 de ratifier les protocoles. En Allemagne et en Autriche, cette étape devrait être atteinte dans quelques mois. Trois mois après leur ratification par trois Etats, les protocoles deviennent exécutoires.

Le gouvernement italien a décidé le 07.02.2002

de proposer la ratification au Parlement. Entre-temps, une commission consultative de la Chambre des députés a proposé la ratification de tous les protocoles, excepté le protocole « Transports ». Une autre commission souhaiterait les ratifier tous sauf le protocole « Tourisme ». On a hâte de connaître le dénouement de cette affaire. La Slovénie s'efforce comme Monaco de régler cette question en 2002. En France, la ratification n'aura lieu qu'après les élections parlementaires de cette année, si bien qu'elle pourrait prendre encore pas mal de temps. La Suisse ne mènera à bien cette ratification que dans les premiers mois de l'année 2003. La ratification des protocoles par l'Union européenne prend beaucoup de temps en raison de la procédure compliquée qu'elle requiert. Il faudrait que l'UE s'investisse à nouveau davantage dans le processus engagé en faveur des Alpes. Sans cela, il pourrait être toujours plus difficile pour ses Etats membres d'utiliser effectivement la Convention alpine pour établir ensemble une politique de développement durable dans les Alpes.

Andreas Götz

Les communes alpines évaluent leur durabilité.

Le réseau de communes "Alliance dans les Alpes" organise cette année la deuxième édition de son concours récompensant des projets durables développés par des communes alpines. Un premier prix et deux autres prix sont attribués. Toutes les communes situées dans le périmètre d'application de la Convention alpine peuvent participer.

Le réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ a pour but la promotion d'un développement durable dans toutes les communes alpines. Avec le concours „commune de l'avenir“, le réseau entend inciter les communes des Alpes à développer des projets durables et favoriser la mise en place d'un „développement durable initié par la base“. La diffusion des projets primés est également favorable aux échanges et au partage de connaissances entre les communes. Le concours n'est pas réservé aux membres du réseau : il est ouvert à toutes les communes de l'espace alpin.

Conformément au concept élaboré par la Commission internationale pour la protection des

Alpes (CIPRA), ce concours récompense des communes pour des projets servant à la mise en œuvre de la durabilité telle que définie dans la Convention alpine. Ces projets doivent concerner les domaines d'activité suivants : "Population et culture", "Aménagement du territoire et développement durable", "Qualité de l'air", "Protection du sol", "Régime des eaux", "Protection de la nature et entretien des paysages", "Agriculture de montagne", "Forêts de montagne", "Tourisme", "Transports", "Energie" et "Déchets". Il va de soi que les projets recouvrant plusieurs domaines d'activité sont aussi les bienvenus.

Premier prix : 4'000 euros !

Le premier prix doté de 4'000 euros sera attribué à une "commune de l'avenir" qui aura réalisé un projet non seulement précurseur, novateur et créatif, mais aussi intégré dans un concept général de politique communale. La commune doit prendre le chemin d'un développement durable. Elle déploie donc dans d'autres domaines un grand nombre d'activités, de

stratégies et de projets se complétant mutuellement. Le projet doit faire partie d'un concept communal basé sur la durabilité et la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs. Il doit manifestement faire partie d'une philosophie de la durabilité adoptée par la commune.

On doit pouvoir reconnaître dans le projet des concepts et des stratégies tangibles de mise en œuvre, ayant pour but un développement durable de la commune. Le projet doit prendre en compte les dimensions économique, écologique et sociale du développement durable à un niveau tant communal que général.

En outre, le projet doit être déjà réalisé. De simples concepts ne sont pas primés. Il est de première importance que la commune soit prête à dialoguer avec les habitants et les acteurs et actrices du projet. Il importe également que le projet ait un effet à long terme.

Deux autres prix

Les critères valables pour le premier prix le sont aussi pour les deux autres prix, dotés chacun de 1'500 euros. Peuvent aussi prétendre à ceux-ci les communes qui font montre de réalisations pionnières dans le cadre d'un projet précis dans un seul domaine d'activité, sans avoir à leur actif des réussites exemplaires dans des champs d'activité multiples.

Les bénéficiaires des prix doivent être des communes politiques, situées dans le périmètre d'application de la Convention alpine. L'un des deux prix secondaires au moins doit revenir à une commune membre du réseau "Alliance dans les

Alpes". Les prix seront remis chaque année. Cette année, ce sera le 25 octobre, lors de l'assemblée annuelle du réseau de communes à Salquenen (CH).

Les communes présentent leur candidature en remplissant un questionnaire disponible auprès du réseau de communes "Alliance dans les Alpes". Le choix des gagnants parmi les projets présentés se fait par le Conseil du réseau de communes "Alliance dans les Alpes".

Les communes intéressées à participer peuvent télécharger les documents nécessaires sur le site Internet du réseau : www.alliancealpes.org. Elles peuvent aussi les demander au président du réseau de communes : *Rainer Siegele, Bürgermeister, Gemeindeamt Mäder, Alte Schulstrasse 7, A-8641 Mäder, r.siegele@maeder.at*.

Le délai de participation est fixé au 2 août 2002.

Andreas Götz



A quoi ressemble votre commune de l'avenir ?

Conférence de printemps Du 25 au 27 avril 2002 dans le Vorarlberg

Réd. - Le 1^{er} président, Rainer Siegele, a accueilli une cinquantaine de représentantes et représentants des communes membres à Raggal.

La première étape de cette conférence a conduit les personnes intéressées dans le Grosses Walsertal. Des collaboratrices et collaborateurs du projet „Parc de biosphère du Grosses Walsertal“ ont présenté leurs idées et les projets modèles qui doivent permettre de conserver les paysages ruraux traditionnels de la région et d'assurer aux habitants de la vallée des conditions d'existence satisfaisantes. La sensibilisation des enfants et des jeunes, qu'on familiarise de manière ludique et créative avec la richesse de la nature intacte, l'importance de la biodiversité et des circuits naturels, constitue un élément important de ce projet.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le Bregenzer Wald, où nous avons pu voir comment toute une région peut unir ses efforts pour atteindre un objectif commun. Le but visé est d'obtenir la plus

grande valeur ajoutée possible à l'intérieur de la région. Outre la conservation du savoir traditionnel, cela implique aussi le développement de nouvelles idées, de nouveaux produits, mais aussi de toutes nouvelles stratégies de commercialisation, en collaboration avec l'agriculture, l'artisanat, l'industrie et le tourisme. Les résultats obtenus jusqu'ici parlent d'eux-mêmes.

Le dernier jour, la commune membre de Mäder a expliqué comment elle était devenue une commune modèle dans le domaine environnemental. Après avoir construit un centre de la culture et de la formation - le collège vert - , elle a récemment mis sur pied un concept énergétique et un concept social. D'entente avec la population, elle a élaboré des directives et défini différentes possibilités d'aménager en commun un environnement écologique et social. Ces concepts constituent le cadre du futur travail à mener au sein de la commune et il seront mis en œuvre avec la population.

La conférence s'est conclue par la présentation

du projet „Fourche à foin“ mis sur pied par la commune membre de Frastanz, à l'initiative de particuliers. Son but est d'apporter une aide aux paysans de montagne dans le ramassage du foin, qui constitue un travail particulièrement pénible.

Les participantes et participants ont été impressionnés par la diversité et la créativité des projets développés sur un espace relativement restreint.

Assemblée annuelle des 25 et 26.10.2002 à Salquenen (CH)

Réd. – Notre assemblée annuelle de cette année a lieu dans la commune de Salquenen, en Valais (CH), capitale suisse du vin rouge.

Ce n'est qu'après la 2^{ème} Guerre mondiale que, de village agricole, Salquenen est devenu un village essentiellement viticole. Il s'efforce avec beaucoup de créativité d'offrir à sa population une qualité de vie et une certaine prospérité économique. En outre, Salquenen souhaiterait devenir un centre de compétences et de prestations de services dans le domaine de l'environnement.

Depuis 1996, des vignerons, des artisans et des hôteliers collaborent avec la commune au sein de leur propre association (service de communication) et s'efforcent de mettre en



A Salquenen, le vignoble est roi.

œuvre, avec des partenaires solides, de nouvelles idées pour commercialiser leur principale richesse, le vin du Valais.

A cette époque de l'année, Salquenen constitue un cadre idéal pour notre assemblée.

Le vendredi, les gagnants du concours „Commune de l'avenir“ seront présentés, après quoi différents projets sur la mise en œuvre de la Convention alpine dans les communes valaisannes seront exposés et discutés.

L'assemblée générale aura lieu samedi matin. L'après-midi sera consacré à un seul grand projet, intitulé „Pfyng-Finges, espace de vie et de découverte“. Maintenir et tirer parti de cette forêt alluviale unique, tel est l'objectif des quatre communes concernées, qui doit déboucher sur la création du premier parc naturel du Valais, avec la participation de 11 communes.

Au cours d'une excursion dans le bois de Finges, nous aurons l'occasion de voir ce qui a été réalisé jusqu'à aujourd'hui et quelles sont les autres mesures à mettre en œuvre.

Naturellement, les participantes et participants auront aussi l'occasion de découvrir les vins valaisans au cours d'une dégustation.

Une invitation et des informations plus précises parviendront prochainement aux membres.

De nos communes membres - Italie

Comunità Pedemontana del Livenza

Le réseau de communes „Alliance dans les Alpes“, la commune de Budoia et les communes de la Comunità Pedemontana del Livenza dédient la montagne du Col Cornier (1.767 m) aux jeunes gens du monde entier, à l'occasion de l'Année internationale de la montagne 2002.

Cette montagne revêt un grand intérêt écologique et paysager. Du Col Cornier, on aperçoit la mer, de Trieste à Venise, et les spectaculaires Dolomites.

Le Col Cornier touche d'un côté au mont de Piancavallo, où l'influence humaine est bien visible, et de l'autre aux paysages sauvages de la région de Cansiglio. Il constitue donc un lieu hautement

symbolique pour parler de l'avenir des Alpes et de la culture alpine.

Il s'agit, par cette initiative, d'inviter les adultes tout comme les jeunes générations à mieux observer et protéger la nature, de les inciter aussi à établir des comparaisons et émettre des propositions.

Les montagnes assument une fonction primordiale dans le monde entier : elles jouent un rôle essentiel pour la nature par la diversification des écosystèmes et elles offrent un espace de vie à la population locale tout en enrichissant leur culture et en soutenant leur économie.

Dans ces régions, la flore et la faune sont en symbiose avec la vie humaine. Des gens y vivent depuis des générations, dans des conditions souvent difficiles. Ils apprennent depuis leur plus tendre enfance à protéger les ressources à leur disposition,

afin d'assurer l'avenir de leurs propres descendants.

Dans les pays riches, par contre, la montagne devient de plus en plus un lieu de détente, mais le contact avec la nature et le sentiment d'appartenance à un milieu se perdent.

Il existe encore des régions de montagne où il est difficile de survivre, où la guerre et la famine creusent des fossés entre les peuples et où les jeunes ne grandissent plus en harmonie avec leur propre histoire.

Différentes initiatives sont prévues au cours de cette année, en collaboration avec des écoles, les organisations écologistes du WWF, de la Lega Ambiente et le Club Alpino Italiano (Club alpin italien) : des excursions ou de petites randonnées, des expositions sur la vie d'autres populations de montagne en Colombie, au Népal, au Kenya ainsi que des débats sur l'avenir des jeunes dans les Alpes.

Antonio Zambon

Comunità Montana Meduna-Cellina

Habitants : 26'181

Superficie : 760 km²

L'association Meduna-Cellina, regroupant 13 communes de montagne, fait désormais partie d'Alliance dans les Alpes. Elle se trouve dans le Frioul, dans la province de Pordenone, et elle touche à l'ouest à la province de Belluno en Vénétie.

Son adhésion est importante, parce qu'avec le territoire de ses 13 communes (Montereale Valcellina, Andreis, Barcis, Claut, Cimolais, Erto e Casso, Maniago, Vivaro, Arba, Frisanco, Fanna, Cavasso, Vajont), elle s'associe avec les communes de l'association Pedemontana del Livenza (Aviano, Budoia, Polcenigo et Caneva) autour du Monte Cavallo. Cette association représente un territoire unique d'un intérêt extraordinaire sur le plan de l'environnement, de l'histoire et de la culture.

Le parc naturel des Dolomites frioulannes s'étend sur le territoire de l'association intercommunale de Meduna-Cellina. Dans sa partie la plus basse, on trouve des paysages très particuliers et d'une grande beauté : les „magredi“ (sites très secs et caillouteux).

Au cours de l'année, l'association intercommunale Meduna-Cellina a encouragé et favorisé toutes les formes d'expression typiques de sa région afin d'attirer l'attention du public sur les activités qui ont joué un rôle déterminant dans l'histoire des vallées et risquent aujourd'hui de disparaître à jamais.

La redécouverte de l'importance des artisans locaux, la culture du souvenir par un grand nombre de musées locaux, les itinéraires culturels et religieux, la gastronomie et la découverte de la nature – au travers d'activités sportives également – telles sont les priorités de cette association, qui la rendent particulièrement intéressante pour le réseau de communes.

Les décisions de politique communale amenées

par l'association de communes sont multiples et diverses et comprennent notamment l'application de l'Agenda 21 local et le tri des déchets.

Maniago est le plus grand centre de la région. On y trouve une importante industrie du couteau, remontant à des temps anciens.

Erto et Casso sont dans toutes les mémoires depuis la tragédie du Vajont, où 2000 personnes trouvèrent la mort. Un gigantesque éboulement se détacha du Monte Toc et termina sa course dans l'un des plus grands lacs artificiels des années soixante, provoquant un immense raz de marée.

Le cœur de l'association intercommunale se trouve sur les rives du lac Barcis, qui constitue un cadre particulièrement pittoresque, riche en histoire et en valeurs naturelles, depuis les „magredi“ de Vivaro jusqu'à la vallée de Cimoliana près de Cimolais et jusqu'à celle de Settimana près de Claut.

Ce sont là des éléments importants qui peuvent contribuer à valoriser tout le patrimoine alpin, dans l'intérêt des populations locales. Ces interactions sont rendues possibles grâce aux liens tissés par le réseau de communes.

Antonio Zambon

Berbenno

Habitants : 2'354

Superficie : 63 km²

Domaines d'activité : protection de la nature et entretien des paysages ; tourisme

Berbenno, situé à environ 50 km de Bergame, est l'un des plus jolis points de vue de toute la vallée de l'Imagna. Ce village est tellement exposé au soleil qu'il est d'usage dans la région de parler des „grillés“ de Berbenno.

Le village est situé à 675 m d'altitude, mais il monte jusqu'à 900 m au Monte Poren, mieux connu sous le nom de San Pietro. La commune de Berbenno comprend aussi le village de Ponte Giurino. Les limites du territoire communal sont : Ceresola à l'ouest, Cà Previstali à l'ouest, le San Pietro, déjà mentionné, au nord et Ponte Giurino au sud.

L'histoire, l'art et l'artisanat sont omniprésents dans la région de Berbenno, où l'on trouve aussi une nature encore intacte, des espaces verts en abondance ainsi qu'une flore et une faune magnifiques.

Ce village souffre depuis toujours d'une émigration importante, qui a atteint un niveau particulièrement inquiétant durant le siècle passé.

Après la première Guerre mondiale et jusque dans les années soixante, bien des gens sont définitivement revenus au village depuis la France et la



Suisse, mais un grand nombre d'habitants se sont aussi installés à l'étranger.

Si Berbenno est devenu ce qu'il est aujourd'hui, il le doit en grande partie aux émigrants. Ce sont eux qui ont permis le premier essor de la construction.

Dans un deuxième temps, un grand nombre d'étrangers ont construit des résidences secondaires à Berbenno pour y passer leurs vacances.

Alessandro Pellegrini, Maire

De nos communes membres - Autriche

Mäder

Réd – L'établissement d'un profil social „Mäder – toute une vie“ permet pour la première fois de parler d'une intégration réelle des citoyens et citoyennes. Environ 120 habitantes et habitants de Mäder y ont intensivement collaboré jusqu'à maintenant. Un sondage comptant plus de 100 questions (taux de participation : 66%) a permis de connaître l'opinion et les souhaits de la population concernant la vie sociale à Mäder. Les principes et les mesures à prendre ont été élaborés en conséquence. On dispose maintenant d'un profil social bien établi. Il s'agit de passer à l'étape concrète du projet. Les thèmes „Enfants-jeunes-familles“, „Vieillir à Mäder / centre pour personnes âgées et centre social“ et „Ensemble / une qualité de vie qui en vaut la peine“ sont traités par trois groupes de travail. Une partie des idées a déjà été abordée au cours du travail sur le profil social. Ainsi une manifestation étalée sur trois jours sur „l'intégration dans le village“ a eu lieu au



200 citoyennes et citoyens de Mäder assistèrent à la présentation du profil social.

mois de mars. Il s'agissait d'une rencontre entre les cultures turque et autrichienne. Le team d'organisation était composé de 10 Autrichiennes et de 10 Turques. Outre une exposition et des présentations sur le thème de la cuisine ou de la peinture au henné, une fête a été organisée autour de spécialités autrichiennes et turques. La manifestation avait également un aspect didactique, avec notamment une comparaison entre les religions catholique et islamique. Ces trois jours de manifestation ont rencontré un tel succès qu'il est déjà prévu de renouveler l'expérience l'année prochaine.

En avril, les édiles communaux de Mäder ont adopté à l'unanimité un concept énergétique.

Il y est prévu que la commune doit continuer de pratiquer une gestion responsable de l'énergie. Les coûts externes (coût du préjudice écologique) seront désormais intégrés dans les calculs pour toutes les décisions à prendre.

Dans ce concept énergétique, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation de la population.

Les économies et la production d'énergie au moyen d'agents énergétiques renouvelables sont les priorités définies au niveau de la politique énergétique.

Des objectifs quantitatifs pour les années à venir ont été définis pour tous les établissements appartenant à la commune. Pour les assainissements, on a fixé comme objectif général le recours à la technique la plus économe d'énergie et la moins polluante. Un indice énergétique maximal de 30 kWh/m² a été déterminé pour les nouvelles constructions. Des indices minimaux d'utilisation économe du sol lors de constructions et des critères énergétiques minimaux ont été fixés pour l'achat de terrains appartenant à la commune. Lorsqu'on reste en dessous d'un indice énergétique de 20 kWh/m², 20.- euros /m² sont déduits du prix d'achat.

De nos communes membres - Suisse

Assemblée générale de l'association „Alliance dans les Alpes Suisse“

Réd - Le 04.05.2002, Franz Gnos accueillait à Sattel un grand nombre de représentantes et représentants des communes et des médias ainsi que diverses personnes intéressées. Il fit sur le point

sur l'évolution de l'association et remercia toutes les communes et tous les groupes de travail pour leur collaboration. Comme il l'avait annoncé précédemment, Franz Gnos a démissionné de son poste de président. Rudi Lippuner lui a succédé.

L'association va poursuivre sa collaboration avec l'Alpenbüro Netz.

En conclusion, Thomas Egger présenta les activités du Groupement suisse pour les régions de montagne et les possibilités de collaborer avec lui dans le domaine du développement régional.

Flühli-Sörenberg

Nous travaillons avec les autres communes de l'Entlebuch à l'élaboration d'un label énergétique régional. La première évaluation de la comptabilité énergétique dans le bâtiment scolaire de Sörenberg a montré de bons résultats sur le plan de l'utilisation de l'énergie. La comptabilité énergétique sera étendue à quatre autres installations et bâtiments publics. Contribution officielle de la Suisse à l'Année de la montagne de l'ONU 2002, le réseau Eau (Netzwerk Wasser NEWA) prend forme dans les trois régions partenaires de Göschenen, de l'Albulatal et de l'Entlebuch avec différentes actions autour de l'eau. Diverses manifestations auront lieu à Flühli-Sörenberg du 20 au 22.09.2002. Le projet Flühli-Wasser sera notamment un des premiers projets lancés à l'occasion de l'Année de l'eau 2003 de l'ONU. Ce projet, réalisé avec le soutien de l'Université de Berne et du Service de l'aménagement du territoire, permettra d'explorer de „nouvelles technologies pour les transports de loisirs“. New Mobility aussi peut désormais être lancé ou poursuivi avec l'Alpenbüro.

Josef Emmenegger

Saas Fee

Label Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie est attribué à des villes et des communes entreprenant – dans la mesure de leurs possibilités – des efforts particuliers sur le plan de la politique de l'énergie et des transports. Il représente l'introduction d'une gestion de la qualité dans le domaine de la politique énergétique communale.

Saas-Fee, Cité de l'énergie

La label Cité de l'énergie a été attribué à la commune de Saas-Fee lors d'une grande fête organisée le 21 juin 2002, jour du solstice d'été. Ce label ne vient pas seulement récompenser Saas-Fee pour la politique énergétique et environnementale menée jusqu'ici, il l'invite aussi à poursuivre dans cette même direction. Avec l'adoption de son programme d'action énergétique, Saas-Fee s'est engagé dans une voie ambitieuse dans le domaine de la politique énergétique et environnementale, qui va lui permettre d'asseoir et de développer sa réputation de station écologique.

Semaine de l'énergie à Saas-Fee

Avec la semaine de l'énergie, du 17 au 21 juin

2002, Saas-Fee s'est efforcé de sensibiliser la population, les industriels et les artisans, les professionnels du tourisme ainsi que les politiciens aux thèmes de l'énergie, de l'environnement et de la durabilité. Il ne s'agissait pas de dresser une liste des problèmes, mais de trouver, de thématiser et de discuter de solutions acceptables et de possibilités d'action. L'énergie et l'environnement devraient tous nous concerner. Le groupe responsable de l'environnement à Saas-Fee avait composé un programme diversifié. Chaque journée était consacrée à un thème particulier. Les thèmes suivants : climat et milieu montagnard, corps et esprit, énergie et santé, l'environnement et moi et énergie solaire et tournant énergétique ont été abordés au travers d'exposés, de randonnées, d'actions diverses, de débats, d'expositions et de contributions culturelles.

Fully

Habitants: 6'132

Superficie: 38.6 km²

Domaines d'activité: protection de la nature et entretien des paysages; tourisme

Fully est une grande commune de plusieurs villages située près de Martigny sur la rive droite du Rhône. Son ensoleillement est exceptionnel, comme en témoigne le nom de quelques lieux-dits : Tobrouk, Combe d'enfer... Fully est d'abord un village viticole. Ses coteaux réunissent des conditions idéales pour la culture de la vigne, alors que la plaine est dévolue à la production de fruits et légumes. Le territoire communal s'étend de 450 m à presque 3000 m et donne l'occasion de belles balades et randonnées. La commune pourrait être intégrée dans un futur parc national suisse.

Sur

98 habitants

12,17 km² de superficie

La commune de Sur dans les Grisons est le „plus petit“ membre du réseau, ce qui n'empêche pas ses habitants de privilégier le domaine du tourisme durable. Le magnifique alpage de Flix, un haut plateau à la faune et à la flore exceptionnelles s'étend en dessus de la commune. Plus de 2000 espèces animales et végétales ont été dénombrées ici en l'espace de 24 heures, lors d'une journée de la biodiversité. Des chercheurs sont d'avis – et ce sont là des estimations prudentes – que l'on pourrait en inventorier jusqu'à 10'000. La découverte d'une nouvelle espèce de moustique, baptisée Rhexosa Flixella, a notamment fait sensation lors de cette journée. Sur fait partie de la région des Mittelbünden dans le canton des Grisons. Il est actuellement question de créer un parc régional dans cette région. Ce projet est déjà bien avancé et la commune de

Sur y participe dans une large mesure avec l'alpage de Flix. Informations sous : www.flix.ch et www.mittelbuenden.ch.

Beatenberg

Habitants: 1'273

Superficie: 29,19 km²

Domaines d'activité: protection de la nature et entretien des paysages; tourisme

Beatenberg est une commune idéalement située sur une terrasse ensoleillée surplombant le lac de Thoune, dans le canton de Berne. La tourisme joue naturellement un rôle prépondérant dans cette commune. Un projet de développement régional vient de démarrer. Le projet „Chemin d'altitude du lac de Thoune“ s'efforce, au travers de différentes approches, de tisser un réseau durable dans la région environnant Beatenberg. Il promeut par exemple la commercialisation de produits régionaux et soutient la valorisation du bois d'érable sycomore indigène.

Informations sous : www.beatenberg.ch ou www.hoehenweg-thunersee.ch.

Werdenberg

Communes: 6 (y compris Grabs)

Habitants: 32'799

Superficie: 20,64 km²

Domaines d'activité: protection de la nature et entretien des paysages; tourisme

La commune de Grabs fait partie du réseau depuis sa phase pilote et toute la région de Werdenberg a

décidé l'année passée de devenir membre d'Alliance. Avec le projet „Personnalité de Werdenberg“, la région a lancé un projet de développement régional complet et intégratif. Celui-ci comprend quatre différents modules : création d'un parc naturel, promotion du lieu, coopération avec les restaurateurs et les traiteurs et centre de rencontres pour la population. Les réalisations et toute l'expérience du réseau de communes Alliance dans les Alpes peuvent être d'une grande utilité pour la création d'autres réseaux nationaux et internationaux et pour le transfert de connaissances. Informations sur : www.werdenberg.ch

Pfyn-Finges : communes de Varen et de Loèche

Salquenen, qui fait partie des communes du Bois de Finges, est membre du réseau depuis la phase pilote. Son expérience a convaincu les communes voisines de Varen et de Loèche de rejoindre Alliance dans les Alpes. Le Bois de Finges, dans le canton du Valais, est le seul paysage du bord du Rhône à figurer dans l'Inventaire fédéral des paysages et monuments d'importance nationale. Les communes du Bois de Finges s'efforcent de manière exemplaire de valoriser ce paysage dans le cadre d'un développement régional doux. Avec le projet 'Pfyn-Finges, espace de vie et de découverte', elles ont lancé un projet global, qui passe déjà pour exemplaire en Suisse. Comme son nom le dit bien, il s'agit de proposer des découvertes naturelles aux hôtes de la région, mais en veillant à la conservation et à l'enrichissement de l'espace de vie du bois de Finges. Informations sur : www.varen.ch, www.leuk.ch, www.pfyn-finges.ch

De nos communes membres - Slovénie

Bohinj

Habitants : 5'209

Superficie : 334 km²

Domaines d'activité : Tourisme, agriculture de montagne, parc national de Triglav

La commune de Bohinj s'étend dans la région des Alpes juliennes, au pied du Triglav, le plus haut sommet de Slovénie, avec ses 2864m d'altitude. Plus de la moitié du territoire communal se trouve dans le périmètre du parc national de Triglav. La population se répartit dans 24 petits villages. Le centre administratif est Bohinjska Bistrica.

La protection de la nature joue un rôle prépondérant dans les perspectives de développement et les programmes de cette commune, de par sa situation dans le parc national de Triglav. Différents programmes de rénovation de villages dans des régions d'altitude menacées de dépeuplement sont

réalisés dans la commune. Des projets dans le domaine du tourisme et de la fabrication de produits traditionnels s'y mettent en place peu à peu.

Les principaux domaines d'activité économique de la commune sont le tourisme ainsi que l'agriculture et la foresterie. Ces domaines sont toujours plus étroitement liés et interdépendants, ce qui permet aussi d'obtenir de meilleurs résultats.

Le territoire de Bohinj comprend une vallée supérieure et une vallée inférieure, qui constitue, avec le lac de Bohinj et les montagnes environnantes, un milieu naturel unique où l'on trouve un grand nombre de particularités culturelles et historiques. Plusieurs manifestations ethnographiques sont réalisées chaque année, en relation avec des manifestations typiquement touristiques. On trouve aussi à Bohinj un choix intéressant d'activités sportives, proposées par différentes associations.

Commune de Bohinj

Jezersko

Habitants : 677
 Superficie : 68,8 km²
 Domaines d'activité : Tourisme, agriculture de montagne

Kobarid

Habitants : 4'750
 Superficie : 192 km²
 Domaines d'activité : Tourisme, agriculture

Kobarid (Caporetto, Karfreit), se trouve à l'intersection de deux vallées, à 234 m d'altitude. La vallée de la Nadiža avec le cirque de Breginj s'étend vers l'ouest. Vers le sud-est, en direction de Tolmin, on trouve la vallée de la Soca (Isonzo), délimitée vers le nord, en direction de Bovec, Vršic et Predilpass, par les hauts sommets des Alpes juliennes.

Kobarid et ses environs ont un passé mouvementé. L'endroit était déjà habité à l'époque de Hallstatt. Des vestiges romains attestent que Kobarid constituait un centre romain important sur la route Aquileia - Noricum. Au Moyen Age, le village fut placé pendant longtemps sous l'autorité du chapitre de Cividale.

En 1688, il fut presque entièrement détruit par un incendie. La région fut pillée par des hordes turques, avant d'être traversée par les troupes de Napoléon. Le pont sur la Soca fut appelé Pont Napoléon en souvenir de cette époque.

Kobarid acquit une notoriété mondiale après le „miracle de Kobarid - Caporetto“. La plus importante bataille de toute l'histoire de l'humanité qui se soit déroulée en montagne y fit rage durant la première Guerre mondiale et une opération éclair s'y déroula :

en octobre 1917, les armées autrichienne et allemande donnèrent un assaut décisif aux forces italiennes près de Kobarid, et, en quelques jours seulement, l'armée italienne fut repoussée jusqu'à Piave. Des tranchées et des fortifications encore bien visibles aux environs de Kobarid et un grand monument funéraire italien sur la colline de St. Anton témoignent encore de cette époque. Aujourd'hui, Kobarid et ses environs constituent un agréable but d'excursion au cœur de

montagnes escarpées, où l'on trouve un grand nombre de curiosités et de circuits de randonnée, ainsi que de multiples possibilités de pratiquer la chasse ou la pêche à la ligne. Des sentiers pédestres balisés mènent de Kobarid aux sommets de Stol, Matajur et Krn ainsi qu'à la cascade de Kozjak. En été, les eaux claires de la Nadiža invitent à la baignade. La limite du Parc national de Triglav, un véritable paradis au romantisme sauvage, regorgeant de beautés naturelles inoubliables, passe sur les flancs du Krn, en dessus de Kobarid.



Commune de Kobarid

De nos communes membres - Allemagne

Oberammergau

Réd – Un projet de développement régional a été mis sur pied dans l'Ammertal de mai 1998 à avril 2001. Il était soutenu par les communes de l'Ammertal, par le district et par la fondation Bundesstiftung Umwelt. Le but de ce projet aux multiples facettes, intitulé „Développement régional écologique et passion 2000“, était la promotion des circuits économiques régionaux ainsi que la préparation et la réalisation écologique des Jeux de la passion. Ses principaux domaines d'activité étaient les suivants :

1. Commercialisation régionale : La commercialisation régionale des produits de l'agriculture locale a beaucoup progressé.
2. Bus local : Un concept de bus local a été défini. L'introduction d'un bus local a cependant été

rejetée par la majorité du Conseil communal.

3. Centre d'information sur la protection de la nature : Tout au long de sa conception, maintenant aboutie, ce centre a passé du stade de simple centre d'information sur la protection de la nature à celui d'établissement de formation en environnement.
4. Audit écologique : On a élaboré des directives environnementales et introduit un système de gestion écologique, contrôlé une fois par année par le responsable de l'environnement au sein de la commune. En outre, tous les trois ans, un expert indépendant vérifie que le système réponde bien aux normes de l'UE.
5. Concept touristique : Un catalogue de mesures concrètes a été défini d'entente avec les responsables et les acteurs locaux, pour développer et améliorer l'offre touristique proche de la nature dans l'Oberammergau.

Nouveau site Internet

Réd – Le nouveau site Internet est terminé depuis peu. Nous avons confié ce mandat à CIPRA-International.

Rendez-lui visite et confiez-nous vos impressions. Nous sommes impatients de connaître votre avis.



Comité directeur :

Rainer Siegele (Mäder/A), 1^{er} président
 Antonio Zambon (Budoia/I), 2^{ème} président
 Hansjakob Falk (Schaan/FL)
 Walter Grath (Oberstaufen/D)
 Joze Kotnik (Kranjska Gora/SLO)
 Rudolf Lippuner (Grabs/CH)

Impressum :

Propriétaire, éditeur et détenteur des droits de reproduction:
 Réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ - Gemeinde-
 Netzwerk „Allianz in den Alpen“ e.V. - Rete di comuni
 „Alleanza nelle Alpi“ - Omrežje občin „Povezanost v Alpah“:
 Rainer Siegele, Gemeindeamt Mäder, Alte Schulstr. 7, A-

6841 Mäder, T ++43/5523/52860-0, F DW 20, E-mail
 r.siegele@maeder.at, www.alliancealpes.org
 Rédaction, composition et mise en page: Rainer Siegele, Elke
 Klien, Gabriele Greußing
 Traductions: française, Juilland Fabienne; italienne, Gubetti
 Carlo; slovène, Leskovic-Ursic Natasa
 Photos: Archives du réseau; Dr. Dominik Siegrist, Zürich (CH);
 communes de Flühli-Sörenberg, Salquenen, Kobarid, Mäder
 et Berbenno
 Impression: Color-Druck, Götzis (A)
 Tirage total: 2'000 exemplaires
 Imprimé sur du papier Recystar 100% recyclé, distingué par le
 label environnemental autrichien Blauer Engel, „Weißer
 Schwan“